

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclames. — 36
Faits divers. — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Poste : 35 fr.
En s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

28 Août 1884.

NOS BONS AMIS LES ANGLAIS

L'Angleterre est fort en colère. Elle fait ses grandes dents jaunâtres d'une façon *beautiful* terrible.

Qu'est-elle donc, la grincheuse personne? L'amiral Courbet s'est permis de bombarder Fou-Tcheou, de couler des vaisseaux et de tuer ou blesser des soldats chinois.

Vit-on jamais pareille cruauté? s'écrie le Times; et ce journal déclare ne pouvoir s'abstenir de blâmer solennellement la conduite de l'amiral Courbet; et il adresse un vigoureux appel aux puissances neutres; et il nous menace de l'Allemagne.

L'Angleterre donnant à la France des leçons d'humanité, c'est là un comble de nature à réjouir singulièrement l'Europe.

Il sied bien franchement à l'Angleterre, la nation fourbe et brutale par excellence, de parler de nos « cruautés inutiles », de nos « actes de barbarie » et de nous accuser de faire une guerre déloyale!

L'histoire de l'Angleterre, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à l'heure présente, n'est pourtant pas une idylle. Quand on la compare à celle des autres peuples, on lui trouve même un lourd surcroît de crimes, de barbaries, de massacres et surtout de pillages.

Ce doux peuple de marchands aime l'argent, — pour s'en procurer il mettrait le monde à sac. Il a même un instinct naturel pour la cruauté.

Nos soldats prisonniers qui ont été jadis traqués sur les fameux pontons de l'Angleterre seraient bien qu'en fait de « barbaries » la race britannique a droit à la palme. Ceux qui ont été captifs en Russie ou en Prusse étaient plus heureux.

Dans le même temps, on a vu, en pleine paix et sans déclaration de guerre, le bombardement de Copenhague: il nous semble que c'était là « une dévastation » encore moins « nécessaire » que celle de Fou-

Tcheou, et à coup sûr moins loyale. C'est bien ce bombardement qui n'était pas un « exploit de guerre », mais bien un acte de piraterie. Ce jour-là encore, « le sang anglais ne coulait pas, mais l'honneur anglais coulait par tous les pores », comme l'avait dit Sheridan.

Si nous arrivons aux événements des Indes en 1857 et 1858, nous ne voyons pas que l'humanité de l'Angleterre puisse servir de modèle. Il n'est pas de cruautés, de supplices, d'actes bas et vils, dont les armées britanniques n'aient été coupables.

Etaient-ce des « dévastations utiles » que l'incendie et la destruction de villages entiers, ou l'on brûlait des femmes et des enfants? Est-ce que les soldats anglais cessaient leur feu en présence des blessés? Est-ce qu'on n'a pas vu des officiers, après le combat, brûler la cervelle à des enfants de dix ans? Etaient-ce des actes d'humanité d'attacher les cipayes vaincus à la bouche des canons et de les mettre en marmelade, leurs membres épars allant frapper la foule?

Et le bombardement d'Alexandrie, il y a deux ans! Les marins anglais se sont-ils souciés de tuer des femmes, des enfants, des étrangers, toute une population inoffensive, pour fournir un prétexte à leur invasion de l'Egypte? Etaient-ce là encore un acte d'humanité?

Et l'Irlande, depuis trois siècles, qu'est-elle donc sous le joug odieux de l'Angleterre, sinon un peuple réduit au plus misérable esclavage, exploité et décimé sans pitié, plus malheureux encore que la Pologne!

En un mot, l'Angleterre a sans cesse donné au monde le spectacle d'une politique exempte de tout honnête scrupule, brouillé à chaque instant avec le droit des gens, égoïste, déloyale et féroce.

Les Pavillons-Noirs ont fait mourir des prisonniers français dans les plus effroyables tortures; nos soldats ont été massacrés dans le guet-apens de Baklé. Le traité de Tien-Tsin a été l'objet d'une audacieuse violation. Mais aux yeux de nos bons amis d'outre-Manche, ce sont là choses sinon

légitimes, du moins très-excusable. Ce qui excite leur vertueuse indignation, c'est que nous ayons traité les bandits chinois selon leurs mérites, c'est que nous ayons lancé sur eux des obus et fait usage des torpilles.

M. de Bismark peut se flatter d'avoir réussi dans ses projets machiavéliques. Excitant M. Jules Ferry à entreprendre l'expédition du Tonkin, il tendit vers un autre but: créer à la France des difficultés dans l'Extrême-Orient et compromettre nos relations avec l'Angleterre. Ce but a été atteint.

M. Ferry a donné dans le panneau avec un entrain merveilleux sans doute; dans le conflit avec la Chine, le dernier mot nous restera: la vaillance de nos soldats ne laisse aucun doute à cet égard; mais, sortis victorieux de la guerre, nous serons obligés de défendre nos conquêtes contre l'hostilité plus ou moins déguisée du Céleste-Empire, d'immobiliser là-bas une partie de nos forces, de dépenser des milliers d'hommes sous des climats malfaisants, d'y enfouir bien des millions.

Nous aurons aussi à compter avec les menées de l'Angleterre qui ne manquera point de nous susciter bien des difficultés et bien des embarras. En définitive, nos conquêtes nous imposeront des sacrifices hors de proportion avec les avantages. Loin de fortifier la puissance de la France, elles seront pour elle une cause d'affaiblissement.

Voilà ce qu'a su comprendre M. de Bismark; et nous devons le reconnaître, ses calculs ont été merveilleusement servis par les maladresses de la politique républicaine. Ah! il savait bien ce qu'il disait le chancelier de fer lorsque, dans une de ses lettres au comte d'Arnim, il écrivait cette phrase prophétique: « Tant que la France sera en République, elle cessera d'être un danger pour l'Allemagne. »

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

RAPPORT DE L'AMIRAL COURBET.

Le ministre de la marine a reçu, hier matin, de l'amiral Courbet le télégramme

suivant, daté de Fou-Tcheou, le 24 au matin :

« Bonne journée de début. Nous avons ouvert le feu le 23 à deux heures de l'après-midi. A six heures, neuf des navires de guerre chinois et douze jonques de guerre étaient coulés. Un de nos torpilleurs avait coulé un grand croiseur chinois.

» Le feu de la batterie Krupp qui domine l'arsenal était éteint. Les deux navires ennemis qui restaient se sont sauvés dans le haut de la rivière, où aucune de nos canonnières n'a pu les poursuivre à cause de leur tirant d'eau.

» Ont pris part à l'action: le *Volta*, sur lequel j'avais mon pavillon, le *Duguay-Trouin*, la *Triomphante*, le *Villars*, le *d'Estaing*, l'*Aspic*, le *Lynx*, la *Vipère* et les torpilleurs 45 et 46.

» Nous avons eu six tués et vingt-sept blessés, dont 44 légèrement. Les bâtiments n'ont éprouvé que des avaries réparables avec leurs propres moyens. Le bateau torpilleur 46 a eu sa chaudière crevée par un boulet.

» Les pertes chinoises sont très-considérables.

» Pendant la nuit du 23 au 24, nous avons été constamment harcelés par des épaves en feu que des courants de quatre à cinq nœuds portaient et rapportaient, ensuite par des brûlots dirigés et par des canots porte-torpilles. Je vais me débarrasser aujourd'hui de tous les engins de cette sorte, après quoi je bombarderai l'arsenal.

» Ne comptez pas que nous soyons sortis de la rivière Min avant le 29 ou le 30.

» Les états-majors et les équipages sont animés d'une ardeur à toute épreuve. »

Shanghai, 27 août, 11 h. 45, matin.
(source anglaise)

Les pertes des Français devant Fou-Tcheou sont de 7 morts et de 44 blessés. Les pertes des Chinois sont estimées à mille morts et à trois mille blessés.

Le vaisseau de guerre chinois *Gang-ou* a sauté sous le coup d'une torpille, après avoir lâché une bordée contre le bateau porte-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

NOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

C'était un grandiose et effrayant spectacle: l'incendie de la capitale, la chute des monuments, les grondements du canon, le sifflement des bombes par les boulets, et les bruits sourds qui s'échappaient par bouffées de Paris, comme d'une fournaise ardente!

— Bravo, mes enfants, bravo! s'écria-t-il; vive la Commune! Elle meurt plus dignement qu'elle ne vécut! Est-ce assez beau?... Regardez encore une dernière fois, on ne reverra jamais cela! Soyez dignes de nos amis! courons à Arcueil, pillons, brûlons et tuons ceux qui ne sont pas avec nous! Mourons avec gloire et vive la Commune!

Les fédérés, enivrés par les paroles, par l'odeur de la poudre et par le spectacle qui se déroulait à leurs regards, déchargèrent leurs armes, comme des fous, et répétèrent le cri de leur chef.

— En avant! reprit le lieutenant. Au galop, à Arcueil, et pas de merci!

— Vive la Révolution, vive la Commune! En avant!! s'écrièrent les fédérés.

Et, le sabre en main, la tête penchée sur le cou de leurs chevaux, fendant l'air à la suite d'Andermahr, comme les démons des ballades celtiques, ils s'élançèrent vers le Sud. On eût dit une bande de Peaux-Rouges, altérés de carnage! La pensée du pillage leur donnait des ailes; ils songeaient aux richesses du couvent et de la ville. L'espoir d'assouvir enfin ses passions et de fuir ensuite vers la Suisse doublait les forces et l'ardeur du lieutenant. Frappant de l'éperon son cheval couvert de sueur, il excitait par des cris sauvages l'énergie de ses soldats.

Ils descendirent ainsi la colline et s'engagèrent dans la plaine. Déjà le jour éclairait la campagne. Les habitants effrayés n'osaient ouvrir leurs portes, et les fédérés, épuisés par la rapidité de la course, gardaient le silence et serraient dans leurs poings la poignée de leurs sabres. Enfin, ils atteignirent les premières maisons du bourg et poussant d'horribles cris ils s'élançèrent dans la grande rue.

Andermahr contemplait déjà la demeure de M. d'Elplay, lorsqu'il aperçut, à l'autre extrémité, un capitaine de cuirassiers qui débouchait à la tête de ses soldats.

Le lieutenant reconnut aussitôt le fiancé de

Thérèse, le brillant officier dont il avait dérobé la photographie.

C'était le capitaine Bernard de Belleyme!

Le capitaine avait été chargé de surprendre Arcueil et de cerner le fort de Bicêtre en combinant son mouvement avec les autres corps. Mais l'impatience de Bernard ne lui permit pas d'attendre le départ des troupes; il obtint facilement la permission de prendre les devants avec sa compagnie, et d'éclairer la marche de la division. Dès le point du jour, il était entré à Cachan, et sans s'y arrêter un seul instant, il s'était élançé vers Arcueil où il espérait retrouver enfin et sauver sa fiancée.

Le poste du sergent Frosberg s'était dispersé à son approche, et il se croyait sûr d'un facile succès, lorsqu'il rencontra l'escadron d'Andermahr.

L'hésitation ne fut pas longue: de part et d'autre, les armes furent silencieusement dégainées, et les deux troupes se précipitèrent avec rage l'une contre l'autre.

Grâce à leur élan, grâce aussi à la fureur qui les animait en voyant leur proie compromise, les fédérés purent un instant se croire victorieux. Andermahr brisa les premiers rangs et, déchargeant ses pistolets à droite et à gauche, jeta le désordre dans la compagnie; les cuirassiers hésitèrent quelques minutes, tandis que les fédérés s'élançaient à la suite de leur chef.

Mais Bernard rallia rapidement ses soldats et les excita du geste et de la voix. Les cuirassiers revinrent à la charge et refoulèrent à leur tour les fédérés. Le combat devint affreux: on ne faisait aucun quartier. Les soldats de la Commune vendaient chèrement leur vie et ne reculaient que pas à pas.

De sa fenêtre, Thérèse eût pu contempler la lutte et admirer la bravoure de son fiancé; mais son émotion l'avait brisée; pâle et défaillante, elle restait à genoux près de son grand-père, la tête appuyée sur le lit et à demi-cachée dans les épais rideaux. Un tremblement convulsif agitait tous ses membres, et le vieillard s'efforçait en vain de la calmer. Seul, M. d'Elplay, dissimulé dans un angle du mur, suivait d'un œil anxieux les péripéties de la lutte. Quand il vit les cuirassiers, montés sur leurs grands chevaux normands, gagner du terrain et s'avancer peu à peu de son côté, il se retourna vers Thérèse:

— Courage, ma fille, courage! s'écria-t-il, les fédérés reculent et les cuirassiers viennent à nous. Bernard est à leur tête!... En avant!

Comme il achevait ces mots, une balle vint frapper la fenêtre et brisa plusieurs carreaux. M. d'Elplay se retira près de son père et attendit l'issue du combat.

Cependant Andermahr s'efforçait de regagner le terrain perdu. Écumant de colère, il se précipita

torpilles. Des grenades lancées à la main du haut du navire chinois ont pénétré dans la chaudière de ce bateau; la chaudière a éclaté.

Le bateau porte-torpilles a été coulé par le *Volta*, pour empêcher qu'il ne fût pris.

On s'attendait à ce que les Français occuperaient les bateaux qui commandent la Pagode près du barrage; mais on prétend qu'il y a 75,000 (?) Chinois massés dans le voisinage.

Shanghai, 27 août.

Les pertes des Chinois dans la journée du 23 août ont été de deux à trois mille hommes.

Nous avons perdu un bateau porte-torpilles.

La nouvelle de l'attaque de Fou-Tcheou ne paraît pas avoir produit une grande impression à Pékin.

Nous lisons dans la *France* d'hier :

« On assure, suivant des avis de source autorisée, que l'amiral Courbet aurait définitivement franchi la passe de Mingau, dans le fleuve Min, et qu'il est à prévoir que l'action contre le Fort-Blanc et le Fort-Kimpai pourra être engagée dès aujourd'hui.

« Dans ces conditions, on espère que l'amiral Courbet sera sorti demain de la rivière Min, c'est-à-dire un jour ou deux avant la date fixée dans la dépêche arrivée ce matin. On aurait ainsi un nouveau télégramme officiel samedi soir ou dimanche. »

Chronique générale.

Tandis que de graves événements attirent du côté de la Chine l'attention du monde entier, nos ministres se promènent tranquillement en province. MM. Waldeck-Rousseau, Fallières, Tirard, Raynal, Cochery, Méline, prennent leurs vacances, laissant les destinées de la France aux mains de M. Jules Ferry.

M. Jules Grévy lui-même est fort occupé à pourchasser les malheureux lapins de Mont-sous-Vaudrey; la chasse n'est-elle pas l'image de la guerre? Et ne devons-nous pas admirer ce Président de la République qui, pendant que nos soldats chassent des Chinois, chasse lui-même des lapins au risque de susciter les généreuses indignations de l'Angleterre. Le gendre Wilson et les collègues de M. Ferry semblent ne pas se douter qu'ils sont solidairement responsables des inepties du chef du cabinet. Ce que M. Ferry compte faire ou fera, ils ne tiennent pas à le savoir. A l'exemple du Parlement, ils ont donné carte blanche à M. le président du conseil. Celui-ci envoie à nos marins et à nos soldats les ordres qu'il lui plaît de donner; il commande, sans contrôle, nos flottes, nos troupes et notre diplomatie. C'est là qu'en langage républicain on appelle le gouvernement du peuple par le peuple.

presque seul au milieu des cuirassiers, et dirigea son cheval vers Bernard qu'il distinguait au milieu de la mêlée. Aux cris que poussèrent les soldats, le capitaine se redressa et d'un coup d'œil il reconnut aussi Andermahr, d'après le portrait que lui avait tracé Thomas.

De son côté, nous l'avons dit, le lieutenant n'avait pas eu de peine à reconnaître le fiancé de M^{lle} d'Elplay, et sa rage redoubla quand il le rejoignit.

— A toi, cria-t-il, capitaine Bernard!

— Attends-moi, misérable, répondit le capitaine.

Et, d'un coup de sabre il se délivra d'un fédéré qui tentait de le surprendre par derrière.

Les deux chefs sortirent de la mêlée et s'élançèrent l'un vers l'autre, pendant que leurs soldats continuaient de combattre.

Le soleil s'était levé sur cette scène terrible; les portes et les fenêtres des maisons étaient fermées, les habitants attendaient impatiemment le résultat de la lutte. Andermahr combattait nu-tête, ses cheveux et sa longue barbe se hérissaient en désordre; Bernard était recouvert de l'épaisse et lourde armure des cuirassiers, la crinière de son casque flottait au vent, ses yeux lançaient des éclairs.

D'un large coup de sabre il atteignit Andermahr à l'épaule gauche. Celui-ci lâcha les rênes de son cheval en jetant un cri de douleur; mais aussitôt,

LA CONVOCATION DES CHAMBRES.

Les journaux officiels publient la note suivante :

« Nous sommes autorisés à annoncer que, contrairement aux assertions d'un journal du soir, M. Jules Ferry n'a nullement l'intention de convoquer les Chambres pour le 15 septembre prochain.

« Il est, en outre, conséquemment inexact que le président du conseil doive déposer une demande de crédit s'élevant à 90 millions destinés à faire face à toutes les éventualités.

« Ces deux assertions sont de pure fantaisie.

« Il ne s'est produit dans la situation aucun changement qui soit de nature à motiver de pareilles résolutions.

« L'ouverture de la prochaine session reste fixée au 15 octobre prochain. »

Le *Times* publie la dépêche suivante de son correspondant parisien :

« Un des inconvénients de toute guerre est de provoquer des malentendus et des complications secondaires. Dans le conflit actuel entre la France et la Chine, il est du devoir de la presse française de ne pas aggraver par des provocations les appréhensions inévitables des nations étrangères.

« La presse anglaise ne saurait être blâmée de manifester de l'inquiétude au sujet des effets possibles de l'ouverture des hostilités sur le commerce anglais, et les journaux français ont tort de s'irriter de ces inquiétudes de l'Angleterre.

« Il est vrai que la presse allemande affecte d'être favorable à la France, mais il faudrait savoir si cette attitude n'est pas dictée par des motifs tout autres qu'une sympathie désintéressée. Les Français ne doivent pas oublier que depuis bien des années l'Allemagne a eu pour but principal de semer la méfiance entre l'Angleterre et la France, afin d'amener entre ces deux pays une rupture qui couronnerait les efforts du prince de Bismark.

« La bonne entente des deux puissances occidentales a toujours été un obstacle aux combinaisons ingénieuses du chancelier allemand, et celui-ci, avec la perspicacité qui le caractérise, a compris que cet obstacle ne cessera pas de s'élever devant lui tant qu'il ne réussira pas à séparer l'Angleterre de la France, ou bien en mettant leurs intérêts en conflit, ou bien en créant entre ces deux puissances une hostilité ouverte.

« Les affaires de la Tunisie et de l'Égypte, qui paraissent propres à amener la rupture, n'ont pas produit l'effet voulu.

« Alors, aussitôt après l'avortement de la conférence de Londres, le comte Munster a donné le signal aux attaques subites et violentes de la presse allemande contre l'Angleterre, attaques qui seraient inexplicables si les feuilles allemandes ne cherchaient en même temps à exciter la France contre le gouvernement anglais.

« Le prince de Bismark, qui laissait à

il frappa d'un si rude coup la tête du cheval de Bernard, que l'animal s'abattit en entraînant son maître. Le lieutenant s'élança et déjà son bras était levé pour frapper le capitaine, lorsque son cheval tomba à son tour. Bernard, prompt comme l'éclair, s'était dégagé, et lui avait coupé les jarrets.

Andermahr, lancé en avant, fit un effort surhumain pour se redresser, mais sa blessure paralysa ses forces, et Bernard, pressé d'en finir, lui asséna sur les épaules un tel coup, que la tête fut presque détachée du tronc.

Le misérable rendit le dernier soupir, et son corps roula dans le sang et dans la boue.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Les ivrognes trouvent mille raisons pour justifier soi-disant leur abrutissante passion. En voici un qui s'attira une bonne réplique. Son curé lui disait :

— Michel, l'eau-de-vie est ton plus grand ennemi.

— Ah! monsieur le curé, je vous y prends! Est-ce que l'Écriture ne dit pas qu'on doit aimer ses ennemis? répond l'ivrogne.

— C'est vrai, répliqua le pasteur, mais elle ne dit pas qu'on doive les avaler.

Entre Parisiens endurcis :

— Eh bien! où avez-vous été passer la saison?

— Oh! je ne suis pas assez bien portant pour aller aux eaux.

France seule le poids de l'opposition aux vues anglaises en Égypte, laisse aujourd'hui l'Angleterre supporter seule toutes les charges de l'opposition à la France dans la question chinoise.

« Dans cette question, l'Allemagne se montre, il est vrai, favorable à la France, mais celle-ci aurait tort de croire à la sincérité de l'indignation que l'on manifeste en Allemagne contre la manière d'agir de l'Angleterre. S'il survenait un jour une rupture entre les puissances occidentales, l'Allemagne ne manquerait pas de donner la main à l'Angleterre, et l'on verrait alors que, aux yeux du prince de Bismark, la colonie d'Angra Pequana ne vaut pas, suivant son expression, « les os d'un soldat poméranien. »

UNE RÉHABILITATION

Une réhabilitation militaire va s'accomplir dans quelques jours.

Cet événement est une actualité au premier chef.

Parlons-en donc dès à présent.

La ville de Coulommiers (Seine-et-Marne) va élever, le dimanche 14 septembre, une statue au colonel de Beurepaire, commandant de Verdun en 1792.

Voilà une réhabilitation. Expliquons-nous.

Beurepaire, le type de la ténacité du soldat défendant sa patrie, avait droit au socle dont sa ville natale va enfin le doter; la France a le devoir d'arracher ses héros à l'oubli des tombeaux et, dans un bronze, de les ressusciter. Mais la fin tragique de Beurepaire avait été interprétée de deux façons : les uns soutenaient que le commandant de Verdun s'était tué, les autres affirmaient qu'il avait été assassiné.

Quelle est la vérité? C'est l'assassinat; on le prouve aujourd'hui. Mais, autrefois, on en était réduit aux commentaires. Et nous allons voir que la croyance du suicide a donné lieu, chez des esprits partiaux et mal conseillés, à des excès regrettables; et que cette croyance, qui maintenant ne tient plus debout, a été la cause unique du retard apporté dans l'hommage qui va pourtant être rendu à l'énergique colonel.

Coulommiers n'est point la première ville qui ait eu la généreuse pensée de rendre gloire à Beurepaire. Sainte-Menehould (Marne), qui possède dans son cimetière les restes mortels du héros de Verdun, avait songé à élever un monument sur la tombe du fier soldat; mais plusieurs personnes, mues par des sentiments de religion, s'y opposèrent, parce que, disaient-elles, il ne convenait point à l'Église catholique de souffrir qu'on érigeât de monument à un suicidé, quels que soient les motifs que celui-ci ait eus de se donner la mort.

L'Assemblée nationale ne professait sans doute pas les mêmes principes, car, après avoir fait un grand éloge de la bravoure de ce soldat, elle lui décerna, par un décret particulier du 12 septembre 1792, les honneurs du Panthéon; honneurs qui, il est vrai, restèrent lettre morte au milieu de la tourmente révolutionnaire.

Angers, ville habitée par Beurepaire, voulut voter, en 1842, une statue au vaillant colonel; mais une discussion s'engagea au sein du conseil municipal. Un ancien commandant du génie déclara qu'il voterait contre le projet de statue : « Je ne consentirai jamais, dit-il, à honorer le mémoire d'un officier qui, chargé d'un commandement, aurait abandonné son poste. « Se brûler la cervelle quand on est en face de l'ennemi, c'est la plus honteuse manière de déserteur! »

Le militaire qui jugeait après cinquante ans, c'est-à-dire à froid, de la cruelle situation de Beurepaire à Verdun, nous semble bien sévère pour un acte qui lui eût fait honneur s'il l'avait lui-même accompli (1), car, en admettant que Beurepaire se fût tué (et aujourd'hui on prouve qu'il a été assassiné), il cédait à un désespoir sublime et méritait encore l'inscription qui fut faite de son nom sur l'Arc-de-Triomphe; l'enthousiasme du député Delaunay (d'Angers) qui, dans son éloge de Beurepaire à l'Assemblée nationale, compare le commandant de Verdun à Caton assiégé dans Utique, et l'admiration de Hérault de Séchelles, président de ladite Assemblée, qui, transmettant à la veuve le

(1) Selon nous, cette théorie de l'écrivain est inadmissible. Le suicide n'est pas été plus glorieux pour l'un que pour l'autre.

(N. de la Réd.)

décret ordonnant le transport au Panthéon, honore Beurepaire comme un Brutus.

La mort de Beurepaire a été le signal de ce patriotisme magnifique qui donna à la France la force de rejeter de son sein les armées étrangères. Écoutez Michelet s'écrier : « La France se reconstruit, frémit d'admiration, mit la main sur son cœur et y aux regards incertaine et vague, on la vit réelle et vivante. On ne doute guère des dieux à qui on sacrifie ainsi. »

Beurepaire (Nicolas) naquit le 7 janvier 1740, à Coulommiers. Fils d'un ancien échevin de cette ville, il s'engagea à dix-neuf ans aux carabiniers de Monsieur. Nous le trouvons lieutenant en 1773. Il se maria, à Joué-Étiou (Maine-et-Loire) en 1776. La croix de chevalier de Saint-Louis lui est décernée en 1789. Plaçons à cette date le portrait du futur héros de Verdun. Il avait 49 ans et fière, regard loyal et voix affectueuse. Une valeur éprouvée et une constante flexibilité, la noblesse unie à la bonté, tout ce qui constitue la grandeur : tel était l'homme.

Il est acclamé lieutenant-colonel du bataillon des volontaires de Maine-et-Loire, le 15 septembre 1791; l'ordre lui est donné en avril 1792 de conduire son bataillon à Verdun, où il arrive le 2 mai. Il y est commandant de place le 13 août.

Les événements se précipitent. La grande armée des alliés, ayant à sa tête le roi de Prusse en personne, entre sur notre territoire le 19 août 1792, assiège et prend Longwy. Brunswick marche sur Verdun que, le 31 août, à neuf heures du soir, il somme de se rendre. La place avait reçu, comme renfort, la garnison de Longwy, qui avait capitulé avec la faculté de se retirer où bon lui semblerait.

Parmi les officiers venus de Longwy, se trouvaient deux hommes, dont l'un, Marceau, qui sera le seul, après la mort de Beurepaire, à ne pas signer la capitulation, et qui, l'année suivante, sera général à vingt-quatre ans; et l'autre, Neyon, qui signera la reddition, comme successeur de Beurepaire, et qui, plus tard, convaincu du crime de lèse-patrie, portera sa tête sur l'échafaud, avec les trente-deux personnes reconnues les plus coupables dans le triste débat désigné sous le nom de procès des *Virgines de Verdun*.

Il fut répondu à la sommation par un refus énergique. Le même jour, à onze heures du soir, le bombardement commença. Le 4^e septembre, à trois heures du soir, paraît un nouveau parlementaire de Brunswick; il propose une capitulation et une suspension d'armes de vingt-quatre heures, capitulation qui offre à la garnison de sortir avec armes et bagages.

Les corps administratifs de la ville, qui avaient eu lecture de la sommation, réunis en séance, transpirent au conseil de défense un arrêt lui représentant qu'il leur paraissait indispensable d'accepter les conditions offertes à la garnison.

La séance au conseil défensif fut orageuse; Beurepaire, aidé de Marceau (lieutenant-colonel du bataillon d'Eure-et-Loire), eut toutes les peines du monde à ne faire accepter, de tous ces officiers découragés par les corps administratifs, que la suspension d'armes, et à reculer au lendemain l'acte décisif de la capitulation. La suspension d'armes commença le même jour, à trois heures du soir, et devait finir le lendemain à la même heure. Mais ce lendemain, 2 septembre, à trois heures du soir, moment suprême où il faudra opter entre la reddition voulue par la ville et la résistance voulue par Beurepaire, le malheureux colonel ne devait plus être qu'un cadavre défiguré.

Tout était silencieux dans Verdun. Soudain, à trois heures du matin, un coup de feu réveillait les échos de l'Hôtel-de-Ville qui habitait Beurepaire. On accourt, on ouvre la porte de la chambre à coucher du commandant de la place, et l'on trouve Beurepaire étendu sur le plancher, le crâne fracassé. Il est vêtu de son uniforme de colonel, veste en basin blanc, culotte de peau; il est botté, il est ceint de son épée. Tout dans sa tenue, indique un homme qui a veillé ou qui a dormi tout habillé.

Que s'est-il donc passé dans la chambre du commandant de Verdun? Beurepaire s'est-il tué pour ne pas livrer Verdun à Frédéric-Guillaume? ou bien a-t-il été assassiné par châtement de son refus de mettre sa signature au bas de l'acte de capitulation?

Il y a tout à l'heure cent ans que, de côté et d'autre, on discute cette mort. Nombre de recherches ont été faites et il n'en reste plus qu'à faire; nombre d'écrits ont suivi ces recherches, et tout cela fait pencher la balance du côté du suicide ou du côté de l'assassinat, selon que le chercheur a voulu (en suivant sa tendance personnelle) prouver l'un ou l'autre des deux cas.

Mais aujourd'hui, après un siècle, en comparant, scrutant avec soin tous ces documents divers, imprimés et manuscrits; en faisant la part de la partialité des auteurs, on arrive à la preuve indéniable que Beaurepaire a été assassiné. Pour nous, nous donnons hardiment créance à l'assassinat, car nos recherches particulières nous ont pleinement convaincu.

On sait ce qui advint après la mort de Beaurepaire. Le lieutenant-colonel de Neyon, qui héritait du commandement, sut se débarrasser vite d'un héritage gênant. Il n'attendit pas la troisième sommation qui serait venue à trois heures du soir; il envoya, à midi, un lieutenant-colonel, accompagné d'un trompette, porter au roi de Prusse la commission de la ville. Et aussitôt le général Kalkreuth entra à Verdun, escortant les deux princes royaux de Prusse. Il se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville où la capitulation fut signée. Et le soir même, les troupes françaises sortirent par la porte de France, tandis que, par une autre porte, les soldats de la Prusse entraient dans la malheureuse cité.

Le lieutenant-colonel Lemoine sortit le front haut; son bataillon, dont Beaurepaire était le lieutenant-colonel en premier, emportait la dépouille mortelle de l'illustre victime.

Alors il se passa un fait qui est tout à l'honneur de l'ennemi. Brunswick, qui s'y connaissait en patriotisme, fit ranger ses troupes en bataille et leur fit présenter les armes sur le passage du cercueil de Beaurepaire. Ces honneurs inusités de l'ennemi ne sont-ils pas une preuve irréfutable du respect qui inspira et qu'aurait dû toujours inspirer la fin tragique du commandant de Verdun?

Lemoine fit inhumer les restes de son malheureux chef dans le cimetière de Sainte-Menehould (nous avons vu le procès-verbal d'inhumation); ils y reposent toujours.

Mais comment se fait-il que ce corps, qui n'a pu être transporté au Panthéon, soit resté sans être recouvert du plus humble tombeau? Rien, absolument rien n'indique au cimetière la place où dort le soldat patriote. C'est à peine même si les anciens pourraient indiquer la tombe avec certitude.

Aujourd'hui, il ne reste rien des choses personnelles de l'héroïque défunt. Son arrière-petit-fils, qui habite Le Mans, et dont les deux fils sont officiers de cavalerie, possède, pour toute relique, le ruban de sa croix de Saint-Louis, ruban tout maculé de sang.

Nous saurons la suite du fatal événement de Verdun. Le 12 septembre suivant, l'Assemblée nationale chargea son président Hérald de Séchelles de transmettre à la veuve de Beaurepaire les condoléances de la France. Et le 4 octobre, le ministre de la guerre Servan écrivait à M^{me} de Beaurepaire qu'en témoignage des regrets de la Nation, il accordait une sous-lieutenance à son fils, bien que celui-ci n'eût encore que quinze ans, et cela dans le régiment même du père, le 2^e carabiniers.

Verdun a lavé sa tache de 1792 par sa belle conduite en 1870. Cette ville s'est montrée, en cette néfaste guerre, une cité vraiment française.

La statue de Beaurepaire, qui a été beaucoup regardée au dernier Salon, est due au ciseau habile d'un sculpteur parisien, originaire de Seine-et-Marne, M. Maximilien Bourgeois. Nous apprécierons cette œuvre le jour de l'inauguration; mais nous sommes persuadé d'avance que l'attitude martiale du héros fera bon effet sur la place de Coulommiers.

RAOUL BONNERY.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 août.
Les succès remportés par l'amiral Courbet ont été salués en Bourse par un bon mouvement de reprise. Le comptant achète sans interruption. Voilà des points les plus sérieux à envisager. On revoit le 3 0/0 à 78.12 1/2, l'amortissable clôture à 79.30, le 4 1/2 à 107.32 1/2.
L'ancien est en progrès à 95.50.
Les valeurs peu de changement. La Banque de France se traite à 5,050.
L'action du Crédit Foncier ne varie pas à 1,277.50. Nous constatons une grande fermeté sur

les obligations des émissions 1879 et 1880 (emprunts à lot). Les variations de ces titres ont peu d'étendue; il en est de même, d'ailleurs, pour toutes les valeurs qui sont soustraites à l'action de la spéculation.

La grande stabilité des cours de ces valeurs ne fait qu'augmenter la faveur dont elles sont l'objet.

L'épargne s'attache peu, en effet, aux valeurs à grands mouvements. Le titre qui présentera toujours le plus d'attrait est celui qu'on sera toujours certain de pouvoir réaliser au prix d'achat.

La Banque de Paris reste à 772.50 ainsi que la Banque d'Escompte à 318.75.

La Caisse Mutuelle de Reports est, en ce moment, la société de dépôts naturellement désignée aux préférences de l'épargne. C'est là qu'elle peut trouver pour ses disponibilités un revenu de plus de 4 0/0 au lieu de 1/2 à 1 1/2 0/0 que lui offrent les grandes sociétés de crédit, une sécurité complète due à la nature même des opérations de la caisse, c'est-à-dire à l'emploi de ses fonds en reports et en avances sur titres, enfin la certitude d'avoir les dépôts à sa disposition au bout d'une quinzaine au maximum s'il plaît de les reprendre.

La Société Générale est immobile à 463 fr., la spéculation ne s'occupe guère de ce titre, les boursiers se gardent de l'attaquer.

Au cours actuel, l'obligation Ouest-Algérien 4 0/0 (garantie par l'Etat) offre un placement aussi avantageux que sûr. L'intérêt annuel est de 20 fr., sans compter la prime de remboursement à 500 fr. C'est le 1^{er} septembre prochain que se détachera le coupon de 12 fr. 50 sur l'obligation de priorité, que la Banque Ottomane a émise, il y a un an et demi, à 415 fr. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à la dépréciation qui a atteint cette valeur, comme toutes les valeurs ottomanes. Elles rapportent 25 fr. par an et elle est remboursable à 500 fr. en 21 années. Tous les porteurs de la rente turque 5 0/0 ont intérêt à échanger leurs titres contre les obligations de priorité dans les cours actuels.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

L'ÉLECTION DE VIHIERS.

M. le docteur Mary, maire de Vihiers, vient d'être nommé membre du conseil d'arrondissement par 2,250 voix contre 4,263 données à M. de Beaurepaire.

Le *Journal de Maine-et-Loire* dit que la candidature de M. le vicomte de Beaurepaire n'avait été posée que la veille de l'élection.

Une grande manifestation se prépare à Paris, au quartier Latin, pour fêter l'anniversaire de la naissance de M. Chevreul. Lundi prochain, 1^{er} septembre, l'illustre chimiste entre dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Il est né à Angers le 31 août 1786.

UN HOMME TUÉ PAR L'ORAGE.

On écrit de Champloceaux au *Patriote*:

« Un orage d'une violence extraordinaire s'est déchaîné sur la commune de Champloceaux lundi 25 août, vers 2 heures 1/2.

« La foudre est tombée quatre ou cinq fois dans un rayon de 5 à 6 mètres.

« L'un des coups de tonnerre a frappé le moulin de M. François Godefroy et a troué à jour, en plus de vingt endroits, l'une des verges du moulin; puis, pénétrant dans le moulin, le fluide a suivi la chaîne servant à monter les sacs de farine et est allé se perdre dans le sol après avoir renversé, sans lui faire aucun mal, le garçon qui se trouvait à moins de 50 centimètres de la chaîne. Les dégâts sont évalués à un millier de francs.

« Un autre coup de tonnerre a frappé un peuplier sis à 200 mètres du moulin.

« Enfin, un troisième coup, a eu des conséquences des plus désastreuses.

« Le sieur Garnier, fermier à la Tenoterie, était à travailler dans une vigne située à 4 ou 500 mètres du moulin déjà frappé.

Voyant la pluie tomber à torrents, il alla se mettre à l'abri dans une cabane adossée à un chêne.

« La foudre tombant sur le chêne tua le malheureux.

« Ce n'est que vers 8 heures 1/2 du soir que sa femme, ne le voyant pas revenir, envoya un des garçons voir où était son mari.

« Le garçon, après plusieurs recherches restées infructueuses, se dirigea du côté de la cabane.

« Une forte odeur de chair grillée le prit à la gorge en approchant de l'endroit frappé.

« En ouvrant la porte, il aperçut son malheureux patron, tombé sur un genou, les yeux grands ouverts, et dont les vêtements étaient en partie consumés.

« Aux cris du domestique, des voisins accoururent et éteignirent le feu.

« Lorsqu'il fallut, à l'arrivée des gendarmes, enlever le cadavre, des lambeaux de chair brûlée se détachèrent avec les vêtements.

« Le pauvre Garnier laisse une veuve et trois petits enfants.

« Une quatrième et cinquième fois, la foudre est tombée dans la Loire, au Cul-du-Moulin. »

CHATELLERAULT.

Dimanche dernier a eu lieu à Châtellerault le grand Festival-Concours qui avait été annoncé.

Vingt sociétés musicales y ont pris part.

Le 1^{er} prix des musiques d'harmonie, médaille de vermeil grand module, a été décerné à l'harmonie N.-D. des Dunes de Poitiers, pour son exécution de l'ouverture de *Poète et Paysan*, de Suppé.

Le 2^e prix à l'Union Poitevine.

Les membres de l'Union musicale de Châtellerault se sont montrés fort soucieux des intérêts de leur ville en organisant avec beaucoup d'ordre cette petite fête et en ne faisant à cette occasion aucune manifestation politique.

Variétés.

TROP DE SOLEIL

NOUVELLE

Par Ch. Saint-Martin.

(Suite.)

Quand il reprit ses sens au bout de quelques instants, le père Mathurin, le vieux cantonnier, était penché sur lui et lui baignait les tempes avec un peu d'eau et de rhum qu'il avait dans sa gourde.

— Ah! mon petit François, lui disait le vieillard; tu as fait une grande imprudence de venir à Montjoye par cette chaleur. Si ton vieil ami ne t'avait pas entendu tomber et n'était pas venu à ton secours, tu aurais pu t'endormir là pour l'éternité.

— Vous voyez bien que la Providence veillait sur moi, répondit doucement François, puisque vous voilà.

— Sitôt guéri, sitôt réjoui, reprit le bonhomme, qui aimait la gaieté de son jeune ami. Allons, mon enfant, viens un peu jusque chez moi, car tu as supporté là un rude assaut et je vois encore tes jambes qui tremblent.

Chez moi! avait dit le cantonnier: ce chez moi était une légère cahute de branchages que le vieillard avait construite lui-même sur le bord de la route. Bien abritée des vents du Sud et de l'Ouest qui apportent la pluie, cette frêle demeure lui servait de refuge contre le trop grand froid, la trop grande chaleur, la violence des pluies d'orages ou la persistance des pluies fines et pénétrantes. Elle était habilement construite de branches de genêts et d'ajoncs enlacés sur lesquelles était jetée un peu de terre, que les automnes avaient recouvert de feuilles mortes aux tons dorés et les printemps de mousse verte ou de légères giroflées. C'était là que le père Mathurin prenait chaque jour son repas de midi en causant avec les fauvettes ses amies; c'était de cet asile secret qu'il avait découvert et vu tant de choses qu'on disait dans le pays que rien ne lui était caché.

— Assieds-toi là, François, dit-il au jeune homme en l'installant sur le banc de gazon, et dis-moi s'il est sensé d'avoir entrepris de monter à l'Emmeline aujourd'hui!

— L'Emmeline!... murmura François.

— Oui, oui, l'Emmeline, je sais bien ce que je dis et je tiendrais le pari que tu es à porter quelque lettre à la belle Marie Gourand.

— Comment le savez-vous? s'écria François étonné.

— Je le sais parce que tu es là, reprit le père Mathurin en souriant. N'est-ce point vrai?

— Si, répondit François, mais il n'y a rien là que de tout simple.

— Mon pauvre François, le vieux cantonnier est ici comme le rat au bord de son trou; il voit tout sans être vu; il observe, il raisonne, et il découvre la raison de bien des choses. Tu sais que je me suis toujours intéressé à toi, que je suis ton vieil ami, et ce n'est pas d'hier que j'ai remarqué que tu fréquentais le chemin de l'Emmeline, et que tes pas étaient toujours légers quand tu allais de ce côté.

— Eh bien! père Mathurin, puisque vous connaissez tout et que d'ailleurs je n'ai rien à vous cacher, vous devez savoir qu'on ne m'y voit point de mauvais œil.

— Pour ça, mon enfant, tu ne peux pas en être sûr, ni moi non plus. La belle Marie a beaucoup d'amoureux, et s'il n'y a point de

raisons pour qu'elle te retranche de leur nombre, il y en a beaucoup pour qu'elle ne fasse point de toi son mari.

— Oh! père Mathurin!

— C'est la vérité, mon petit François; ce que je te dis là te fait de la peine, mais je m'y crois obligé pour ton bien, et là, quand on a l'expérience de la vie, comment croire qu'une fille qui a du bien au soleil, dont le père est propriétaire de sa ferme et qui peut choisir parmi des amoureux riches, prendra pour époux le petit facteur François Trouvé, que tout le monde appelle dans la paroisse l'enfant du bon Dieu!

— Mais si elle m'aime, père Mathurin!

— Laisse-donc, mon pauvre enfant. Elle te fera croire qu'elle t'aime jusqu'à ce que tu apprennes son mariage avec un autre. C'est une vieille histoire, que celle-là. Veux-tu que je te raconte ce qui m'est arrivé à moi-même avec la mère Truloup, du temps que j'étais jeune et qu'elle était belle...

— Oh! que dites-vous, cantonnier, la mère Truloup une jolie fille! s'écria François en riant aux éclats.

— Certainement, certainement, reprit le père Mathurin en s'échauffant. On change bien en vieillissant, mais il y a quarante ans, la mère Truloup était jolie; je l'aimais et elle m'accueillait très-bien. Il y avait bien son cousin, le grand Joseph, qui venait souvent comme un trouble-fête; elle riait aussi avec lui; mais comme elle m'avait dit plus d'une fois qu'il était laid, qu'il n'avait point d'esprit et guère de bon sens, je ne m'en inquiétais guère et rien ne troublait mes espérances. Eh bien! un jour, à l'église, sais-tu ce que j'ai entendu? J'ai entendu publier les bans de Marie-Louise et du grand Joseph; il se sont mariés huit jours après, et comme il était riche, personne que moi n'a été surpris. Depuis ce temps-là, François, je me suis défilé des jeunes filles qui sont des coquettes, et je voudrais que mon petit facteur s'en défilât comme moi.

François se taisait, le doute et l'inquiétude agitaient son cœur, mais sa jeune et vive nature reprit bientôt le dessus; il se rappela tout d'un coup qu'il y avait longtemps que Mathurin était jeune et la mère Truloup jolie, et que depuis cette époque les choses avaient pu changer.

— Père Mathurin, je vous remercie, dit-il gaiement; mais je n'ai point de raisons pour croire que Marie me trompe, et en attendant qu'elle m'en ait donné, j'aime mieux espérer.

Ce n'était point l'idée du vieux cantonnier.

— Tiens, mon enfant, reprit-il, je ne suis qu'un simple casseur de pierres, et je ne sais pas même lire, mais puisque je passe pour être un peu sorcier, montre-moi la lettre que tu portes à cette belle demoiselle.

— Volontiers, dit le petit facteur, enchanté de revoir une fois de plus le nom de celle qu'il aimait.

Il tira la lettre de son sac et la présenta au père Mathurin.

— Qu'est-ce qu'il y a là? dit le vieillard en désignant l'adresse de son doigt rugueux.

— Il y a: Mademoiselle Marie Gourand, à l'Emmeline.

— Et là? demanda-t-il encore.

— Là, c'est le timbre de départ: Philippeville.

— Philippeville, où est-ce cela, mon enfant?

— C'est en Afrique, père Mathurin.

— Et qu'est-ce qui peut écrire à Marie Gourand d'Afrique?

— Oh! je me suis informé, répondit François en riant; je lui porte une lettre semblable à peu près tous les mois, et elle m'a dit que c'était un oncle qu'elle avait dans ce pays-là.

— Oh! oh! murmura le père Mathurin, en hochant la tête et en souriant malignement, les oncles d'Afrique, c'est encore plus rare que les oncles d'Amérique.

Mais François n'écoutait plus son vieil ami; il se sentait remis, et avait hâte d'arriver au but de sa course, la seule vue du nom de sa bien-aimée avait enflammé son cœur, le père Mathurin lui paraissait bien sombre. Il se leva, remit la précieuse lettre dans son petit sac et serrant fortement la main du cantonnier:

— Merci, mon vieil ami, lui dit-il, vous m'avez sauvé la vie, et je vais reprendre gaiement ma course.

— Va donc, mon enfant, puisque rien ne peut l'arrêter... et que Dieu te garde!

(La fin à demain.)

PAUL GODET, propriétaire gérant.

Étude de M. Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,
Le samedi 30 août 1884, à midi précis,
A Saumur, place de la Bilange.

- 1° D'un cheval percheron, gris pommelé, âgé de 9 ans;
- 2° Un chariot à 4 roues, couvert d'une bâche en toile;
- 3° Un très-bon harnais;
- 4° Deux blouses bleues en coton, un pantalon, un sac et un lot de linge.

Cette vente aura lieu en vertu d'un jugement rendu par M. le Juge de Paix du canton nord-ouest de Saumur, le 26 juillet 1884, à la requête de M. Pierre de Borville, maître d'hôtel à Saumur, contre M. Delphin Cordillier, marchand ambulant, demeurant à Grand-Ruys-de-Bains (Vosges).

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
Ch. MILLION.
(605)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885,
LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX,
Grande-Rue, n° 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison.
(611)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.
BEAU ET VASTE
MAGASIN
Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON, même rue.
(86)

A VENDRE

TROIS CHIENS COUCHANTS
Et un CHIEN courant.

S'adresser à M. Roussé, à Souzay.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

A CÉDER

DE SUITE,
Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épieds (Maine-et-Loire).

S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE, au même lieu.
(536)

A CÉDER

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser Château de la Salle, à Montreuil-Bellay.
(603)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie.

M. RENÉ ROUSSEAU prévient ses clients qu'il tient à leur disposition un choix considérable de cidres, meilleurs encore que ceux vendus jusqu'à ce jour, et dont la qualité tout à fait supérieure ne craint aucune altération par suite des chaleurs.

A partir du 24 juin, s'adresser au nouveau domicile de M. ROUSSEAU, rue Nationale, 19, ou au dépôt, place du Roi-René, magasins Pichat.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur.
(732)

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir.
(576)

M. BEAUFILS-ARDOUIN prévient le public qu'il interdit la chasse sur ses propriétés, communes de Varennes-sous-Montsoreau, Villebernier et Russé.
(621)

REPRÉSENTATION SÉRIEUSE.—
Affaire sûre. 15 fr. par jour; en voyageant 30 fr. Articles nouveaux. — S'adresser Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, Paris.

VASSEUR FILS, quincaillier, rue Saint-Nicolas, étant dépositaire de la nouvelle Charrue - Vigneronne, fait savoir qu'il se tient à la disposition des personnes qui désireraient connaître le mécanisme de cet instrument.

DEUX JEUNES GENS demandent une place.
S'adresser Grand'Rue, 63, Saumur.

Prime gratuite de CENT FRANCS
Offerte à tout abonné d'un an au
JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

(29^e ANNÉE)
PARIS, 18, RUE DAUPHINE.

Le Journal des Campagnes doit son succès à la grande variété des sujets qu'il traite : agriculture, horticulture, viticulture, élevage, jurisprudence et économie rurales, cours authentique des denrées et des fonds publics, etc.

Prix de l'abonnement : Six francs par an.

Pour recevoir la prime de CENT FRANCS, adresser la quittance d'abonnement à M. le directeur de l'Assurance Financière, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris, qui la renvoie avec une police remboursable à Cent francs, par tirages mensuels. Le remboursement est garanti par les fonds de capitalisation s'élevant à 18,347,000 francs et constitué en rentes françaises, obligations foncières, prêts hypothécaires et immeubles.
(477)

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATON, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.
(233)

UN MILLION DE RECETTES

GRANDE ENCYCLOPÉDIE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, nouvelle édition ornée de 2,500 gravures Renfermant 30 PLANCHES CHROMO, 10 COULEURS données gratis à tous les lecteurs

Cette œuvre d'utilité résume les matières contenues dans des centaines d'ouvrages savants qu'il serait difficile et coûteux d'acquérir.

HYGIÈNE — MÉDECINE USUELLE — PHARMACIE DOMESTIQUE — JARDINAGE — ART VÉTÉINAIRE — GÉOMÉTRIE — HISTOIRE NATURELLE
Pâtisserie, Cuisine bourgeoise, Confiserie, Falsification, Agriculture, Physique et Chimie, Connaissances usuelles, etc.

Un nombre considérable de recettes utiles — 50 centimes la série — une série par semaine.

Réclamer chez tous les libraires la 1^{re} série vendue 10 centimes seulement à titre d'essai ou adresser 60 centimes à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, pour recevoir franco les séries 1 et 2.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes
NE REVIENDRA QU'À 18 FR. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AOUT 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 1/2 %	77 85	78 25	Est	765	766 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	513	513
3 % amortissable	79 20	79 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1230	1231 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	513	Est	370 50	370
3 % (nouveau)	108 40	108 70	Midi	1161 25	1162 50	1865, 4 %	518	517	Midi	375	369
4 1/2 %	107 10	107 40	Nord	1665	1665 50	1869, 3 1/2 %	402	402	Nord	378	380
4 1/2 % (nouveau)	506	508	Orléans	1320	1315	1871, 3 %	393 75	393 50	Orléans	370	369 75
Obligations du Trésor	5030	5070	Ouest	833 75	831 25	1875, 4 %	513 50	513 25	Ouest	369 50	368 75
Banque de France	462 60	462 50	Compagnie parisienne du Gaz	1516 25	1515	1876, 4 %	513 25	515	Paris-Lyon-Méditerranée	372 50	371
Société Générale	940	948 75	Canal de Suez	1931 25	1937 50				Paris-Bourbonnais	370	370
Comptoir d'escompte	550	550	C. gén. Transatlantique	480	480	Bons de liquid. Ville de Paris	454	454	Canal de Suez	375	375
Crédit Lyonnais	1275	1280				Obligations communales 1879	454	454			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	315	315				Oblig. foncières 1879 3 %	450 50	451			
Crédit mobilier						Obligat. foncières 1883 3 %	355	354			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir	
3	55	express-poste		Saumur (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50		Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
6	13	matin (s'arrête à la Poissonnière)		Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 0		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46
9	25	matin, omnibus-mixte.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 06		Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06
1	33	soir		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24							
3	15	express.															
7	15	omnibus.															
10	36	omnibus (s'arrête à Angers).															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR							
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir	
3	26	direct-mixte.		Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50		Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	
8	21	omnibus.		Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41		Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	
9	37	express.		Lernay	7 02	8 24	2 11	5 4	8 51		Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 04	
12	48	soir, omnibus-mixte.		Brion-s-Thouet	7 14	8 49	2 19	5 4	8 59		Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	
4	44	soir, omnibus-mixte.		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16		Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	
7	4	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.															
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.															

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,